

Programme de bourses aux études supérieures

Grille de pointage (maîtrise et doctorat)

Pointage basé sur la moyenne académique

- Moyenne académique convertie sur 4,3 à l'aide du système McGill pour les relevés de notes internationaux
- Barème à la maîtrise : pointage = moyenne académique divisée par le facteur 2
- Barème au doctorat : pointage = moyenne académique divisée par le facteur 4

Tableau des points supplémentaires accordés par critère

- À moins d'une précision dans le tableau, les points sont cumulables pour chaque catégorie
- Si la personne candidate a omis une preuve obligatoire, aucun point n'est attribué pour cette réalisation

Modifications apportées depuis le dernier concours

- **Présentations** : Ajout de points pour présentations à l'échelle locale et augmentation des points pour les autres types de présentations. Augmentation du maximum pour cette catégorie.
- **Renseignements non académiques** : Augmentation du nombre total de points attribuables.

BOURSES (Preuve obligatoire : lettre ou certificat qui atteste de l'obtention de la bourse)	
Interne, non-élective (ex. octroi pour stages de la FMSS (Molson, Gestion Global Excel, Louiselle-Harel), bourse de voyage interne)	0
Externe, au 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	0,15
Externe, au 1 ^{er} cycle universitaire (CRSNG – pas de point pour le suppl. du FRONT)	0,1
Interne élective	0,05
Voyage externe	0,05

PRIX ET DISTINCTIONS (Preuve obligatoire : lettre/certificat qui atteste de l'obtention)	
Interne (ex. mention du Doyen, bourse d'admission)	0
National ou international	0,1
Provincial	0,075
Universitaire ou centre de recherche (ex. prix de présentation à une journée scientifique ou de la recherche)	0,05

PUBLICATIONS (Preuve obligatoire pour les articles acceptés : notification de l'éditeur)	
Soumis	0
Article de recherche, 1 ^{er} auteur	0,6
Article de recherche, Co-premier auteur	0,4
Article de recherche, 2 ^e auteur	0,3
Article de recherche, 3 ^e auteur	0,2
Article de recherche, 4 ^e auteur	0,1
Article de recherche, 5 ^e auteur	0,05
Transfert de connaissance ou article de revue avec comité de lecture, 1 ^{er} auteur	0,2
Transfert de connaissance ou article de revue avec comité de lecture, co-auteur	0,1
Transfert de connaissance, article de revue sans comité de lecture, lettre à l'éditeur	0,05
Note :	
- Bonification possible (selon le domaine de recherche)	

PUBLICATION DE CHAPITRES DE LIVRES	
1 ^{er} auteur	0,15
2 ^e auteur	0,125
3 ^e auteur	0,1
4 ^e auteur	0,075
5 ^e auteur	0,05

PRÉSENTATIONS (Preuves obligatoires : présentation à venir : une preuve d'acceptation du résumé doit être fournie; présentation passée : l'extrait du cahier de résumés ou toute autre preuve de participation à l'événement doit être fournie)	
Orale ou Affiche, niveau universitaire (ou centre/institut de recherche)	0,05
Orale, niveaux national ou international	0,2
Orale, niveau provincial	0,15
Affiche, niveaux national ou international	0,1
Affiche, niveau provincial	0,08
Notes :	
- MAXIMUM de 0,4 à la maîtrise et de 0,5 au doctorat (avec bonification possible pour international)	
- Points attribuables pour un 1^{er} auteur (ayant présenté ou non) ou un 2^e-3^e auteur qui a été présentateur	

RENSEIGNEMENTS NON ACADÉMIQUES	
Implications non-rémunérées et bénévolat	0 - 0,1